

Démarche : Inscription aux épreuves de certification au CAPPEI - Session 2025
Organisme : Division des Examens et Concours (DEC4)

Identité du demandeur

Email	<input type="text"/>
Civilité	<input type="text"/>
Nom	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>

Formulaire

Inscription des enseignants de l'académie de Rennes aux épreuves de certification au certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI).

État civil

Nom de famille

Nom d'usage

Date de naissance

Lieu de naissance

Numéro du département de naissance

Coordonnées

Adresse

Inscription aux épreuves de certification au CAPPEI - Session 2025

Numéro de téléphone

Informations professionnelles

Secteur d'enseignement

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Public

Privé

Corps

Merci de préciser le corps lié à votre secteur (public/privé).

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Certifié

Agrégé

PE

PLP

Contractuel en CDI

Maître contractuel ou agréé - ECR Certifié

Maître contractuel ou agréé - ECR Agrégé

Maître contractuel ou agréé - ECR PE

Maître contractuel ou agréé - ECR PLP

Maître délégué en CDI

Degré d'enseignement

Merci d'indiquer le degré d'enseignement lié au concours passé, sans tenir compte de l'établissement d'affectation.

N.B. : Un enseignant professeur des écoles exerçant en SEGPA doit renseigner "1er degré". Il en est de même d'un enseignant en CDI sur un poste de professeur des écoles en SEGPA.

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

1er degré

2nd degré

Département

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

Côtes d'Armor

Finistère

Ille-et-Vilaine

Morbihan

Circonscription

A remplir uniquement si vous dépendez du 1er degré

Inscription aux épreuves de certification au CAPPEI - Session 2025

Discipline du concours

CAPES

ARTS PLASTIQUES

DOCUMENTATION

EDUCATION MUSICALE

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE

BRETON

ALLEMAND

ANGLAIS

ARABE

CHINOIS

ESPAGNOL

ITALIEN

PORTUGAIS

LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE

LETTRES CLASSIQUES

LETTRES MODERNES

MATHÉMATIQUES

NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES

PHILOSOPHIE

PHYSIQUE CHIMIE

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE

CAPEPS

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

CAPET

ARTS APPLIQUES

BIOTECHNOLOGIES

ÉCONOMIE ET GESTION

ESTHÉTIQUE-COSMÉTIQUE

HOTELLERIE RESTAURATION

INDUSTRIES GRAPHIQUES

CAPLP

ARTS APPLIQUES

Inscription aux épreuves de certification au CAPPEI - Session 2025

- BIOTECHNOLOGIES
- ECONOMIE ET GESTION
- ESTHETIQUE-COSMETIQUE
- GENIE CHIMIQUE
- GENIE CIVIL
- GENIE ELECTRIQUE
- GENIE INDUSTRIEL
- GENIE MECANIQUE
- HOTELLERIE-RESTAURATION
- INDUSTRIES GRAPHIQUES
- LANGUES VIVANTES-LETTRES
- LETTRES-HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
- MATHEMATIQUES-PHYSIQUE CHIMIE
- SCIENCES ET TECHNIQUES MEDICO-SOCIALES

- AGREGATION
- ARTS
- BIOCHIMIE-GENIE BIOLOGIQUE
- ECONOMIE ET GESTION
- EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE
- GEOGRAPHIE
- GRAMMAIRE
- HISTOIRE
- HISTOIRE ET GEOGRAPHIE
- LANGUES DE FRANCE
- LANGUES VIVANTES ETRANGERES
- LETTRES CLASSIQUES
- LETTRES MODERNES
- MATHEMATIQUES
- MUSIQUE
- PHILOSOPHIE
- PHYSIQUES-CHIMIE
- SCIENCES DE LA VIE-SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS
- SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

-

Inscription aux épreuves de certification au CAPPEI - Session 2025

SCIENCES MEDICO-SOCIALES

AUTRE DISCIPLINE

AUTRE

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser la discipline

Niveau de classe

Poste occupé

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

ULIS école

ULIS collège

ULIS Lycée

EREA ou SEGPA

Unité d'enseignement

RASED

Enseignant référent

Secrétaire de CDOEA

Autre

Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser le poste occupé

Établissement d'exercice

En cas d'affectation dans plusieurs établissements, veuillez indiquer votre établissement de rattachement administratif.
Si vous êtes remplaçant, merci d'indiquer votre établissement d'affectation du moment.

Adresse de l'établissement

N° RNE/UAI de l'établissement

Si vous ne le connaissez pas, merci de vous rapprocher du secrétariat de votre établissement ou le rechercher sur le répertoire national : https://www.education.gouv.fr/acce_public/index.php

Nom de la cheffe ou du chef d'établissement

Téléphone de l'établissement :

Inscription aux épreuves de certification au CAPPEI - Session 2025

Adresse électronique du secrétariat d'établissement

Profil d'inscription

Quelle est votre situation au moment de votre inscription à l'examen du CAPPEI ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Je suis inscrit dans un parcours de formation au CAPPEI.
- J'ai présenté les épreuves du CAPPEI lors d'une session précédente. N'ayant pas été admis, je souhaite conserver mes notes supérieures ou égales à 10/20.
- Je suis un candidat libre, non inscrit dans un parcours de formation au CAPPEI.
- Je suis enseignant du second degré, non spécialisé, affecté à la date de parution du décret sous-mentionné dans un établissement accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers ; je ne passe que l'épreuve n°1, conformément au décret 2017-169 du 10 février 2017 (art. 9) et à l'arrêté du 10 février 2017 (art. 7).

Quel module de professionnalisation suivez-vous durant votre formation au CAPPEI ? Si vous n'êtes pas inscrit(e) dans une formation spécifique au CAPPEI, à quel module de formation correspond le poste auquel vous êtes affecté ?

Cochez la mention applicable, une seule valeur possible

- Enseigner en SEGPA ou en EREA
- Travailler en RASED
- Coordonner une ULIS
- Enseigner en Unité d'Enseignement
- Enseigner en milieu pénitentiaire ou CEF
- Exercer comme enseignant référent ou secrétaire de CDOEA

Note supérieure ou égale 10 obtenue à une session précédente à l'épreuve n°1

Il s'agit, pour les candidats ajournés à une session précédente, de renseigner la note obtenue si celle-ci est supérieure ou égale à 10 à l'épreuve n°1.

Note supérieure ou égale 10 obtenue à une session précédente à l'épreuve n°2

Il s'agit, pour les candidats ajournés à une session précédente, de renseigner la note obtenue si celle-ci est supérieure ou égale à 10 à l'épreuve n°2.

Note supérieure ou égale 10 obtenue à une session précédente à l'épreuve n°3

Il s'agit, pour les candidats ajournés à une session précédente, de renseigner la note obtenue si celle-ci est supérieure ou égale à 10 à l'épreuve n°3.

Pièces jointes

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

- Justificatif d'identité

Obligatoire pour l'ensemble des candidats

Inscription aux épreuves de certification au CAPPEI - Session 2025

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif de situation

Obligatoire pour l'ensemble des candidats.

Il s'agit, pour les candidats du réseau public, de la copie de votre arrêté de titularisation ou de votre contrat à durée indéterminée

et, pour les candidats du réseau privé, de la copie de votre contrat d'accès définitif ou de votre contrat à durée indéterminée.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation d'inscription à la formation CAPPEI (300h)

Concerne exclusivement les candidats en formation longue au CAPPEI (300h).
L'attestation doit préciser le parcours de formation prévu ou déjà effectué.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Justificatif d'exercice sur un poste spécialisé

Cela concerne les enseignants du 2nd degré non spécialisés et concernés par la mesure transitoire prévue par l'arrêté du 10 février 2017. Ils doivent faire attester par leur chef d'établissement qu'ils exerçaient sur un poste spécialisé en février 2017 et qu'ils occupent toujours un poste spécialisé.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Relevé de notes du CAPPEI

Concerne les candidats qui ont été ajournés à la session précédente du CAPPEI et qui souhaitent conserver le bénéfice de notes supérieures ou égales à 10.

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de compétence en braille

Attestation de compétence en braille et outils numériques afférents pour les candidats qui se destinent à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction visuelle .

Pièce justificative à joindre en complément du dossier

Attestation de compétence en LSF

Attestation justifiant d'un niveau A1 en langue des signes pour les candidats qui se destinent à exercer auprès d'élèves présentant des troubles de la fonction auditive.

Candidats du 2nd degré - Organisation de l'épreuve 1

Information aux candidats du 2nd degré

Les enseignants du second degré qui passeront au moins l'épreuve n°1 doivent impérativement renseigner leurs contraintes calendaires sur cette période (voyages ou sorties scolaires, convocation à un jury d'examen, etc.) et déposer leur emploi du temps par le biais de la messagerie sur Démarches Simplifiées au plus tard le mercredi 6 septembre 2023.

Cela concerne :

- les enseignants qui doivent passer uniquement l'épreuve 1 : enseignants non spécialisés visés par la disposition transitoire prévue par le décret du 10 février 2017 ou enseignants qui conservent le bénéfice d'une note supérieure ou égale à 10 obtenue à l'épreuve n°2 à la session précédente ;

- les enseignants qui doivent passer les épreuves 1, 2 et 3 : candidats devant passer les

Inscription aux épreuves de certification au CAPPEI - Session 2025
trois épreuves ou candidats qui ont été ajournés au moins à l'épreuve n°2 à la session précédente.